

FORET MODELE DE PROVENCE

Procès-Verbal de l'Assemblée Générale 2017 sur l'exercice 2016

Lieu : Saint-Maximin-la-Sainte-Baume – salle des fêtes

Date : 27 avril 2017

Présents : Cf. Feuille d'émargement.

Prénom-NOM	Organisme - fonction
Jean BACCI	Vice-Président de la Commission "Agriculture, Viticulture et Ruralité"
Chantal GILLET	Conseil Régional – Service Agriculture et Forêt
Philippe DUPARCHY	Association Découverte de la Sainte-Baume – Président
Georges FRANCO	ASL de la Suberaie Varoise - Trésorier
Philippe Thévenet	CRPF PACA - Directeur
Philippe Nercy	Septèmes-les-Vallons - Adjoint au patrimoine forestier
André Gorlier	Métropole Aix-Marseille Provence (CT Pays Aubagne et Etoile) - Chef du service Forêt et Environnement
Paul Augustin	Communes Forestières du Var – Administrateur
Frédéric-Georges Roux	UR des Syndicats de Propriétaires Forestiers Sylviculteurs - Président
Philippe Bregliano	Coopérative Provence Forêt - Président
Alain Millanello	Fédération départementale des chasseurs du Var – Secrétaire général
Jean Bonnier	Forêt Méditerranéenne - Président d'honneur
Clément GARNIER	Forêt Modèle de Provence – Chargé de mission/animateur
Nicolas Plazanet	Forêt Modèle de Provence – Chargé de projet Valorisation du bois de chêne-liège
Anya Bellali	Forêt Modèle de Provence – Stagiaire Dynamique agroforestière
David Tresmontant	Office National des Forêts
Denise Rey	Mairie de Sainte Anne d'Evenos
Gérard Gautier	Syndicat des Propriétaires Forestiers Sylviculteurs des Bouches-du-Rhône - Président
Christian RASTELLO	SCEA Les Joseph
Eric SERANTONI	Parc National de Port-Cros – technicien forêt
Gilles RASTELLO	Mairie du Plan d'Aups Ste-Baume - Maire
Jérôme BOLEA	Mairie de Gonfaron
Chloé MONTA	ASL de la Suberaie Varoise - directrice

Florian Dufaud	Communes Forestières du Var - Chargé de mission
Romain Barret	Syndicat des Producteurs de Châtaignes du Var - Animateur-technicien
Delphine Lecaille	Communauté de communes Cœur du Var – chargé de mission
Guy Farnarier	Association Découverte Sainte Baume – Ecomusée du territoire
Fabienne Tanchaud	Conseil Départemental du Var – Chargée de mission Filière bois
Sophie Pesenti	Conseil Départemental du Var – Direction de la Forêt
Philippe Boit	Paysagiste trufficulteur

Excusés :

Prénom-NOM	Organisme - fonction
Michel Gros	Syndicat Mixte de Préfiguration du PNR de la Ste Baume - Président
Marc Giraud	Conseil Départemental du Var - Président
Luc Langeron	Institut pour la forêt méditerranéenne - Directeur
Jacques Brun	Communauté de communes du Golfe de St-Tropez – Chargé de mission
Claude Gioanni	Société du Canal de Provence
Jonathan Baudel	Parc naturel régional des Alpilles – Chargé de mission DFCI
Jean-Laurent Félizia	Mouvements et Paysages - Directeur
Gilbert Perugini	Mairie de Cuers – Maire
Nicole Baudino	Mairie de Cuers – Adjointe, déléguée à la Forêt
Florence Lanliard	Mairie du Plan de la Tour - Maire
Yves Aquadro	Mairie de Les Mayons - Maire
Michel Vennetier	IRSTEA d'Aix en Provence - chercheur
Sébastien BOURLIN	Mairie de Pourrières - Maire
Pascal JOURDAN	Association Développement Apiculture Provençale - Directeur
François de Canson	Région PACA – Conseiller et Mairie de La Londe les Maures - Maire
Jean Christophe GAL	Communauté de Communes du Pays de Fayence – Chargé de mission
Christian LOUIS	Communauté de Communes du Pays de Fayence – Conseiller
Christine Lanfranchi-Dorgal	Mairie de St-Maximin-la-Sainte-Baume - Maire
Michel Grambert et Jérôme Bonnet	U.R. des associations de Communes Forestières – Président et Directeur
Patrice de Colmont	SCEA La ferme du Vallon des Bouis
Jean-Paul David	Mairie de Guillaumes
Alain Benedetto	Mairie de Grimaud
Roger Castel	Mairie de Solliès-Ville
Jean-Claude Gaudin	Mairie de Marseille
Hervé Llamas et François Ferraina	Office National des Forêts
Christian Flour	Communauté de communes de la Vallée du Gapeau

Assemblée générale statutaire

1. Rapport Moral 2016

L'Assemblée générale débute par les remerciements du Secrétaire général Philippe DUPARCHY envers Mme Christine Lanfranchi-Dorgal – Maire de la commune de St-Maximin-la-Sainte-Baume - pour son accueil, ainsi que tous les représentants des Conseil régional PACA, Conseil départemental du Var, membres de l'association et les partenaires techniques présents pour leur participation à cette assemblée.

Philippe DUPARCHY rappelle l'historique de mobilisation institutionnelle autour de la création de l'association Forêt Modèle de Provence en avril 2013. C'est l'adhésion du Conseil régional aux Réseaux méditerranéen et international des Forêts Modèles qui impulsa la démarche collective de concertation, marqueur fort de l'identité de l'association.

Le Conseil régional de Provence-Alpes-Côte d'Azur est salué, pour avoir donné « ses lettres de noblesse » à l'association en la soutenant depuis ses débuts. M. Franco remercie le Président du Conseil régional – M. Estrosi - pour n'avoir pas hésité, à sa demande, à proposer comme interlocuteur élu et estimé de tous, Jean Bacci.

Pour rappel, l'association a pour objet de mettre en œuvre un processus partenarial visant à promouvoir le développement durable de la forêt provençale. Le rôle clé du Conseil de surveillance est relevé, par son suivi attentif du bon respect de cet objet social par les actions mises en œuvre.

Forêt Modèle de Provence se caractérise par un réseau international dont les buts sont d'échanger puis de capitaliser les résultats des expérimentations à travers le monde. Il est essentiel de retenir que le rôle de l'association est de fédérer les actions mises en œuvre par ses partenaires dans le but d'harmoniser les usages. Cela passe par la mise en place d'actions multi-partenariales, innovantes et surtout reproductibles.

Depuis 2013, en plus de la promotion de la sylviculture durable, les trois principaux projets ont été la régénération des chênes-liège, le développement de la filière du pignon et la promotion de l'agroforesterie. Malgré l'enchaînement des renouvellements politiques (conseils municipaux, départementaux puis régionaux), et les deux démissions de poste de salariées qui n'ont pas facilité la continuité, des nombreuses avancées ont déjà été réalisées. 2016 a marqué un renouveau à divers niveaux (mandatures politiques, embauche d'un nouveau chargé de mission), marqueur de nouvelles perspectives prometteuses !

Le Secrétaire général insiste sur le rôle capital de Forêt Modèle de Provence pour la valorisation durable des ressources des espaces forestiers méditerranéens. Par conséquent, ceux qui désirent être acteurs de ce que seront nos territoires dans les prochaines décennies sont vivement invités à rejoindre la dynamique partenariale de l'association. Ceci permettra à la fois de mutualiser les moyens et de décupler les impacts.

2. Rapport d'activités 2016

Vie de l'association :

- 3 Conseils d'administration, 2 Conseil de surveillance, 1 Assemblée générale ordinaire
- Poursuite de la stratégie de communication : site internet actif (<http://www.ofme.org/foretmodele-provence/>)
- 35 adhérents 8 nouveaux membres (Communauté de communes Sainte-Baume Mont Aurélien, U.R. des Syndicats de Propriétaires Forestiers Sylviculteurs, Métropole Aix-Marseille Provence, Scouts et Guides de France, Mairies de Allauch et Les Mayons, SCEA Ferme du vallon des Bouis, SCA la Foncière du Domaine de la Môle, et 2 personnes physiques)

Actions :

Amélioration de la régénération des suberaies varoises (2013-2016)

- Finalisation du chantier-pilote de régénération aux Mayons
- Recherche de nouveaux débouchés artisanaux au bois d'œuvre du chêne-liège (menuiserie, ébénisterie, tournage, sculpture) : mise à plat d'une stratégie d'action

Relance de la filière du Pignon de Pin (2014-2017)

- Suivi de la production réelle de pignes
- Mobilisation des acteurs territoriaux
- Mobilisation de 10 propriétaires privés (70ha de pinèdes)
- Récolte-test de pignes
- Chantier-test de mise en production de pignes

Mise en place d'une dynamique agroforestière (2014-2017)

- Etude sur les solutions qu'apportent les différents systèmes agroforestiers en climat méditerranéen aux enjeux socio-économiques et environnementaux
- Sensibilisation et mobilisation des acteurs du territoire (réunion de travail sur l'enjeu de remettre en valeur les friches péri-forestières)
- Formation et mobilisation des acteurs du territoire (réunion au *Parc agroécologique* de Gardanne)
- Recherche et accompagnement de projets-pilote (Ramatuelle, Aubagne, Sainte-Maxime, Plan d'Aups-Sainte-Baume)

Sensibilisation des petits propriétaires à la gestion durable de la forêt

- Obtention de l'appel à projets européens *ERASMUS +*
- Lancement du projet *FOREST-IN* (octobre)

Communication

Dans le but de faire savoir les solutions de développement forestier qu'elle a pu observer par la réalisation de ses différentes actions, l'association a communiqué de diverses manières.

D'une part, elle a régulièrement communiqué auprès de ses membres par le biais de courriels d'information sur l'avancement des actions qu'elle porte.

D'autre part, elle s'est ponctuellement faite le relais d'évènements ouverts à tous par le biais d'un fichier-contacts de plus de 5 000 adresses e-mail. Ce fût le cas pour le Fête de la forêt et du bois les 9-10-11 septembre à la Marte et le colloque organisé le 23 septembre par le Centre Régional de la Propriété Forestière portant sur *les forêts face au changement climatique*.

Ensuite, son site internet (www.ofme.org/foretmodele-provence/) a été régulièrement actualisé. Par l'intégration de liens web, il renvoie dès que possible aux sites de ses partenaires, à des fichiers-contacts des groupes de travail, aux pages de références, connexes, ou ressources.

Enfin, l'association n'a pas négligé la **communication grand-public en sollicitant la presse**. Ce fût le cas avec un article publié par Var-Matin avec la publication le 12 décembre d'un article intitulé *L'art au service du chêne-liège*. Concernant le projet de valoriser le pin-pignon, à notre demande, le journal En Pays Varois a également publié un article le 14 janvier nommé *Démonstration de récolte de pignes*. Cela est une preuve de reconnaissance sociale de la plus-value qu'apporte Forêt Modèle de Provence dans le domaine du développement forestier de la région.

3. Rapport Financier 2016

Le total du bilan atteint 71 305€. Le chiffre d'affaire (recettes générées) équivaut à 5 357€. Le résultat net comptable est de 15 144€. Ceci représente des opérations engagées qui restent à réaliser en 2017.

Les cotisations sont non négligeables car totalisent 12 660€. L'association a touché 3 181,67€ de dons dont 2681,67€ de dons en nature.

Le coût de la masse salariale est modéré puisqu'il avoisine les 37 000 €. Les frais de fonctionnement sont également modestes, tout comme les frais de déplacement qui avoisine les 3000€.

Observations du Conseil de surveillance :

Jean Bacci, Président du Conseil de surveillance, observe que les actions de l'association sont en adéquation avec son objet social.

Les rapports d'activité, financier, les comptes de l'exercice sont approuvés et les membres des Conseils de surveillance et d'administration reçoivent quitus de leur mission, à l'unanimité par l'Assemblée générale ordinaire.

4. Elargissement des Conseils d'administration et de surveillance

Suite à leur candidature, la commune de Septèmes-les-vallons, l'association Forêt Méditerranéenne et l'Institut pour la Forêt Méditerranéenne avaient été intégrés au Conseil d'administration du 06/07/2016 en tant qu'administrateurs cooptés. L'Assemblée générale valide unanimement l'intégration de :

- la commune de Septèmes-les-Vallons et l'Institut pour la Forêt Méditerranéenne respectivement dans les collèges 2 et 1 du Conseil d'administration
- l'association Forêt Méditerranéenne dans le Conseil de surveillance

5. Habilitation du Secrétaire général, Philippe DUPARCHY

Suite au CA du 06/07/2016 qui a nommé le nouveau bureau, dont le secrétaire général est Philippe DUPARCHY, l'Assemblée générale confirme le bureau nommé dans ses fonctions et l'habilitation de signature du Secrétaire général en vertu de l'article 19 des statuts.

6. Vote d'un nouveau barème de cotisation

Le barème ci-dessous est voté à l'unanimité par l'Assemblée générale en prendra vigueur à partir de l'année 2018.

CATEGORIE		Cotisation	Cotisation de 1ère année
Instituts et établissements publics départementaux, régionaux et nationaux		900 €	450 €
Collectivités locales	moins de 5 000 habitants	80 €	40 €
	entre 5 000 et 10 000 habitants, office du tourisme	150 €	75 €
	entre 10 000 et 50 000	300 €	150 €
	entre 50 000 et 200 000 habitants	600 €	300 €
	plus de 200 000 habitants	900 €	450 €
Organisations associatives, syndicales, et coopératives	moins de 100 adhérents	50 €	25 €
	entre 100 et 500 adhérents	150 €	75 €
	plus de 500 adhérents	300 €	150 €

Entreprises	moins de 10 salariés	50 €	25 €
	Entre 10 et 50 salariés	100 €	50 €
	plus de 50 salariés	200 €	100 €
Particuliers		20 €	10 €

7. Programme d'activités 2017

Actions en cours :

1er essais de relance de la filière du Pin Pignon

1. Article de bilan et perspective publié dans la revue *Forêt méditerranéenne*
2. Fiches techniques sur la filière
3. Projet déposé à la DRAAF (VALPPI)

Développement d'une dynamique agroforestière

1. Accompagnement de projets-pilotes : Aménagement sylvopastoral, association cultures fourragères / apiculture / arbres mellifère
2. Sensibilisation par le biais : d'un livret de vulgarisation, de vidéos

FOREST-IN

1. Participation aux échanges internationaux
2. Contributions techniques aux livrables collectifs du projet : application numérique, kit de formation

Réseau Méditerranéen des forêts modèles

L'association poursuit sa participation active au RMFM en participant à l'Assemblée générale *MED-FORUM* à Agadir en mars.

Nouvelles actions :

Valoriser le chêne-liège en bois d'œuvre

1. Mobilisation d'artisans ébénistes et artistes
2. Week-end du chêne-liège & Concours du meilleur artisan
3. Monter un groupe de travail

Concilier gestion forestière et piste DFCI

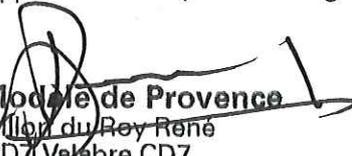
1. Appui d'un projet-pilote à la Môle
2. Suivi, capitalisation et diffusion des résultats de l'action

8. Budget prévisionnel 2017

RECETTES							
Objet	€	%	Mob bois&DFCI	Forest-in	Pignon	Agrof	Ch-liège
Source	Affectation						
Cotisations	11 400 €	11%	5 700 €				5 700 €
ERASMUS + - FOREST-IN	6 998 €	7%		6 998 €			
Uniper - Mobilisation de bois	10 000 €	10%	10 000 €				
Réserve parlementaire	3 000 €	3%	1 500 €				1 500 €
Subvention ASP-Service civique	300 €	0%					300 €
Week-end du chêne-liège	11 088 €	11%					11 088 €
Région - dév durable forêt	24 099 €	24%	12 049 €				12 049 €
Région - Solde Pignon	613 €	1%			613 €		
Région - Solde Agroforesterie	24 033 €	24%				24 033 €	
Report 2016	10 579 €	10%	5 289 €				5 289 €
TOTAL	102 109 €	100%	34 539 €	6 998 €	613 €	24 033 €	35 926 €

DEPENSES									
Objet	€	%	Mob bois&DFCI	Forest-in	Pignon	Chêne-liège			
						Chargé mission/animateur	Stage 3,5 mois	Chargé de mission	Chargé de projet
Frais généraux	4 741 €	5%	2 371 €				2 371 €		
Personnel	53 318 €	52%	20 168 €	4 698 €	613 €	3 833 €	2 000 €	10 506 €	11 500 €
Déplacement	8 800 €	9%	2 000 €	2 300 €			1 000 €	2 000 €	1 500 €
Travaux	35 250 €	35%	10 000 €			15 200 €	2 000 €	5 829 €	2 221 €
TOTAL	102 109 €	100%	34 539 €	6 998 €	613 €	24 033 €	20 705 €	15 221 €	
RESULTAT	0 €	0%	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	

Signé par Philippe DUPARCHY, Secrétaire général, le 25 mai 2016 à Gardanne :


Forêt Modèle de Provence
 Pavillon du Roy René
 CD7 Valabre CD7
13120 GARDANNE
 SIRET : 792 889 099 00018